



2022



ALTERNATIVE **NØW**



**METABOLIC
EXPLORER**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022

Société anonyme au capital social de 4.383.948.80 euros

Siège social : Biopôle Clermont Limagne

1, rue Emile Duclaux – 63360 Saint-Beauzire

423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND

www.metabolic-explorer.com

infofin@metabolic-explorer.com

SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

- 1.1. Le Groupe consolidé
- 1.2. Faits marquants de la période
- 1.3. Facteurs de risques et transactions entre parties liées
- 1.4. Perspectives
- 1.5. Événements postérieurs à la clôture

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 2022

- 2.1. Compte de résultat consolidé
- 2.2. État du résultat global consolidé
- 2.3. Bilan consolidé
- 2.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés
- 2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés
- 2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2022

✓
METABOLIC
EXPLORER

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

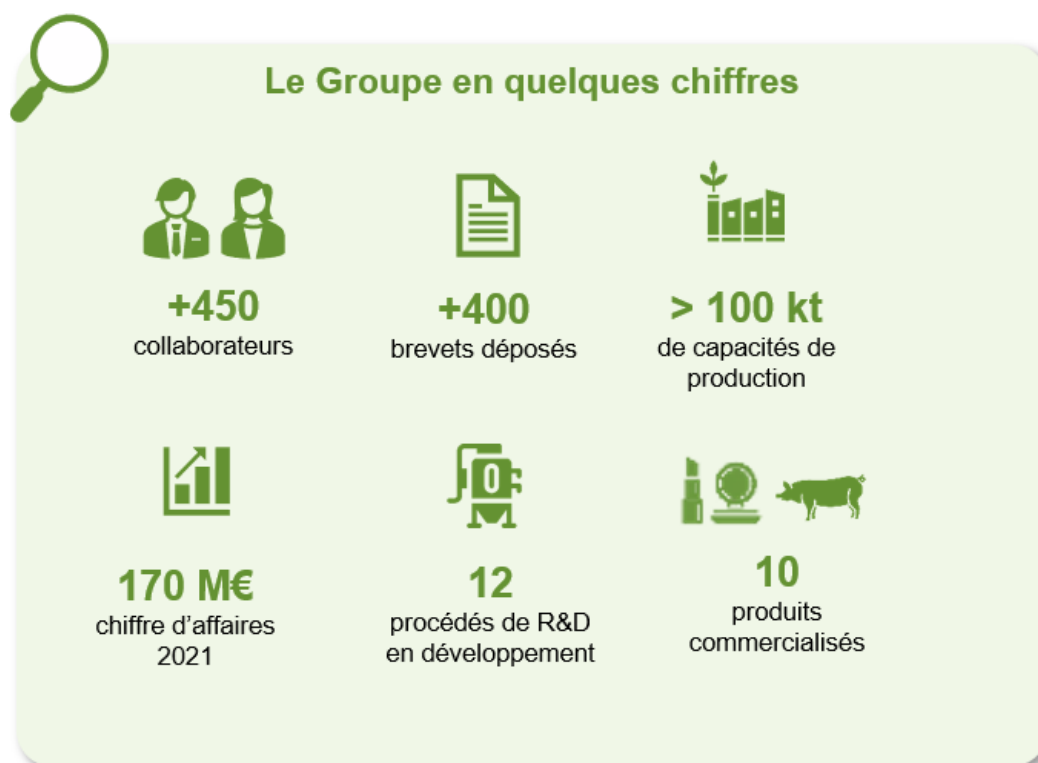
1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ	5
1.2. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	8
1.3. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	10
1.4. PERSPECTIVES	13
1.5. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	14

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

METabolic EXplorer (METEX) développe et industrialise des procédés de fermentation industriels innovants et compétitifs comme alternatives aux procédés pétrochimiques pour répondre aux nouvelles attentes sociétales des consommateurs et aux enjeux de transition écologique.

Avec ses deux filiales industrielles METEX NØØVISTA et METEX NØØVISTAGO, le Groupe produit et commercialise des ingrédients fonctionnels d'origine naturelle destinés aux marchés de la nutrition animale, de la cosmétique et des biopolymères.

METEX : Leader européen de la production par fermentation d'ingrédients fonctionnels d'origine naturelle pour la nutrition animale et la cosmétique.



Depuis mi-2021, le nouvel ensemble du Groupe intègre, en amont, les expertises de R&D et de démonstration préindustrielle historiques de la Société METEX et, en aval, les infrastructures industrielles, la force commerciale et les réseaux de distribution de ses filiales METEX NØØVISTA et METEX NØØVISTAGO¹.

¹ En avril 2021, METEX a acquis le leader européen de la production d'acides aminés par fermentation à destination du marché de la nutrition animale, Ajinomoto Animal Nutrition Europe (AANE), désormais dénommée METEX NØØVISTAGO.

Chiffres clés consolidés

Données du compte de résultat en k€	1 ^{er} semestre 2022	1er semestre 2021
Chiffre d'affaires	129 265	36 572
Autres produits de l'activité	645	555
Coût des produits vendus	-121 222	-36 101
Autres charges opérationnelles	-21 437	-10 851
Autres produits et charges non courantes	-490	86 758
Résultat opérationnel	-13 239	76 932
Résultat financier	-2 176	-475
impôts	-3 000	199
Résultat net global	-18 415	76 656
Résultat part du Groupe	-18 415	78 749
Résultat part des minoritaires		-2 093

Pour rappel, les chiffres consolidés du 1^{er} semestre 2021 intégraient l'acquisition d'Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO) à compter du 1^{er} mai 2021. Cette opération avait généré un écart d'acquisition « Badwill » de +88 002 K€ au 30 juin 2021 (cf. autres produits et charges non courantes).

Analyse de l'activité du Groupe au cours du premier semestre 2022

L'activité du Groupe s'inscrit actuellement dans un environnement soumis à de fortes pressions inflationnistes, plus particulièrement, le coût des matières premières agricoles, des transports et des énergies sur fond de conflit en Ukraine. Ces événements ont un impact conjoncturel sur le marché de la nutrition animale (1.) mais également sur la montée en puissance de METEX NØØVISTA (2.) ce qui s'est répercuté sur les chiffres consolidés du 1^{er} semestre 2022.

1. Impact conjoncturel sur le marché de la nutrition animale

La hausse généralisée des coûts supportée par nos clients fabricants d'aliments et par les éleveurs, de même que la difficulté à répercuter cette hausse sur les prix de vente des produits de l'élevage auprès du consommateur final, pèsent ainsi sur le marché de la nutrition animale et sur le volume des ingrédients consommés.

La situation sanitaire est également difficile avec la survenance, au cours des premiers mois de 2022, d'un épisode d'influenza aviaire d'une forte intensité qui a affecté les élevages du Sud-Ouest et du bassin vendéen en France, mais aussi dans les bassins de production en Italie et en Pologne. La sortie de cette crise tardant à se matérialiser, la réduction du nombre d'animaux dans les élevages participe à l'effritement de la demande en acides aminés.

A cette situation de tarissement de la demande s'ajoute les conséquences des contextes géopolitique

et macroéconomique qui entraînent une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières depuis le début de l'année.

Le Groupe indique que METEX NØØVISTAGO dispose de quotas ARENH pour la fourniture d'électricité et de mécanismes de couverture quant à la fourniture de gaz qui couvriront 100% de ses besoins jusqu'à la fin 2022 et au moins 30% de ses besoins sur le 1^{er} trimestre 2023.

2. Impact sur la montée en puissance de METEX NØØVISTA

Dans cet environnement inflationniste, METEX NØØVISTA a revalorisé ses prix de vente dès le mois de mai pour répercuter la hausse du coût de sa matière première principale impactée par la crise ukrainienne. Le Groupe précise à cet égard que METEX NØØVISTA bénéficie d'une couverture gaz et électricité avantageuse jusqu'à fin 2023.

Sur les marchés de la cosmétique et du consumer care, la progression de 30% du chiffre d'affaires de METEX NØØVISTA entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2022 est en ligne avec le plan de « *ramp-up* » de l'usine de Carling. A fin juin, l'unité avait atteint 60% de sa capacité nominale. Le 2nd semestre devrait s'accompagner d'une croissance des volumes en cosmétique avec une lisibilité plus limitée sur les applications de chimie de spécialités et une détente des coûts sur sa matière première agricole.

Sur le plan financier, cette situation a entraîné une consommation de la trésorerie du Groupe qui s'explique par la forte progression du niveau des stocks et, dans une moindre mesure, par l'inflation des coûts de certaines matières premières.

Guidance 2022

Comme indiqué dans son communiqué de presse du 29 juin 2022, le Groupe, anticipant une réduction de ses volumes de vente et un impact significatif des coûts de matières premières sur son EBITDA Groupe le menant à envisager un EBITDA Groupe négatif, a décidé de suspendre sa guidance 2022².

2 Voir communiqué de presse du 5 mai 2022 sur l'information financière du 1^{er} trimestre 2022 : METEX annonçait alors maintenir, bien qu'avec prudence, ses prévisions de chiffre d'affaires consolidé annuel à 350 M€ et de taux d'EBITDA consolidé sur chiffre d'affaires proche de 8%.

1.2. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- **Signature d'un Term Sheet puis d'une Convention de Crédits pour un financement syndiqué de 100 M€ visant à soutenir la croissance du Groupe**

Le 7 avril 2022, le Groupe a annoncé que sa filiale METEX NØØVISTAGO avait signé un mandat d'arrangement et un Term Sheet pour un financement syndiqué d'un montant maximal de 100 M€ auprès d'institutions financières de premier plan. L'opération se compose de 70 M€ de crédit d'investissement moyen terme avec pour objectif de contribuer à financer les plans d'investissement du Groupe et de 30 M€ de crédit revolving visant à renforcer les besoins généraux. La signature de ce financement syndiqué restait alors soumise à la réalisation des conditions préalables usuelles.

Le 13 mai 2022, après réalisation des conditions préalables usuelles, METEX NØØVISTAGO a donc conclu en qualité d'emprunteur une convention de crédits avec Société Générale, Banque Nuger, Crédit Lyonnais, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, BNP Paribas, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (ci-après les « Banques ») en qualité de prêteurs (ci-après la « Convention de Crédits »).

Le financement consenti aux termes de la Convention de Crédits est composé de deux crédits :

- (a) Un crédit renouvelable d'un montant en principal de 30 millions d'euros maximum, exclusivement destiné à financer les besoins en fonds de roulement de METEX NØØVISTAGO et arrivant à maturité le 12 mai 2028 (prorogable, sous conditions, pour une année supplémentaire), avec un taux d'intérêts Euribor 3 mois + 1,10% par an en paiement fin de trimestre.

Ce crédit renouvelable est tirable par période de 3 mois, dans la limite de 100% de l'encours des créances clients cédées aux Banques à titre de garantie. Une fois l'an, il doit être entièrement remboursé pour une période de 5 jours consécutifs (période dite de « Clean Down »).

Ce crédit renouvelable est garanti par (i) des cessions de créances « Dailly » détenues par METEX NØØVISTAGO à l'encontre de certains de ses clients (créances commerciales libellées en euros non échues (30 à 90 jours calendaires) d'un montant unitaire supérieur à 10.000 euros de clients membres de l'Union Européenne et du Royaume-Uni) et (ii) un nantissement de compte de titres financiers consenti par METEX sur lequel sont inscrits 100 % des titres de METEX NØØVISTAGO.

A la date des présentes, ce crédit renouvelable est tiré à hauteur de 22 millions d'euros par METEX NØØVISTAGO (dont 12 millions d'euros au 30 juin 2022).

- (b) Un crédit d'investissements d'un montant maximum en principal de 70 millions d'euros, en deux tranches, tirables progressivement jusqu'en 2024.

Ce crédit d'investissements est :

- amortissable, pour sa première tranche (49 millions d'euros maximum en principal), avec une maturité fixée au 12 janvier 2029 et un taux d'intérêts Euribor 6 mois + 1,40 % par an en paiement fin de semestre avec ajustement de marges, et

- remboursable *in fine*, pour sa seconde tranche (21 millions d'euros maximum en principal), avec une maturité fixée au 12 mai 2029 et un taux d'intérêts Euribor 6 mois + 1,70% par an en paiement fin de semestre avec ajustement de marges.

Ce crédit d'investissements est également garanti par un nantissement de compte de titres financiers consenti par METEX sur lequel sont inscrits 100 % des titres de METEX NØØVISTAGO.

A la date des présentes, ce crédit d'investissements n'est pas tiré par METEX NØØVISTAGO.

□ Lancement de la commercialisation de la gamme INNEUS® pour la nutrition animale

Le 19 avril 2022, le Groupe a annoncé le lancement et la mise en commercialisation d'INNEUS®, nouvelle gamme de produits à base d'ingrédients naturels spécialement sélectionnés et testés scientifiquement pour leurs rôles fonctionnels et synergétiques dans le métabolisme animal. Cette gamme INNEUS®, développée par la filiale industrielle METEX NØØVISTAGO, joue un rôle-clé dans le bon fonctionnement des systèmes digestif et immunitaire des animaux, plus particulièrement des porcs et des volailles, et contribue à leur meilleure santé et bien-être.



Le lancement de cette gamme s'inscrit dans la stratégie de transformation du modèle poursuivie par METEX suite à l'acquisition de son site à Amiens (AANE devenu METEX NØØVISTAGO), à savoir préserver la compétitivité du site et soutenir la production et la commercialisation de nouveaux ingrédients de spécialité tels que des solutions nutritionnelles efficaces pour l'élevage.

□ Publication volontaire d'un rapport de durabilité Groupe

Le 5 mai 2022, le Groupe a publié sa nouvelle démarche RSE adaptée à son ambition de devenir le leader européen de la production d'ingrédients fonctionnels par fermentation. En 2021, le groupe METEX a changé de nature et de dimension et la volonté de METEX de « produire autrement et durablement » au plus près de ses chaînes de valeur, est devenue une réalité industrielle. L'agenda de transformation de METEX a croisé le chemin d'une crise planétaire sans précédent, mettant en évidence que les modes de production et de consommation devaient nécessairement évoluer vers un modèle circulaire et plus résilient. De nouveaux enjeux RSE ont été identifiés, enjeux auxquels le projet d'entreprise de METEX répond à travers quinze engagements pris par le Groupe. Des indicateurs ont été définis afin de mesurer l'impact environnemental de ses activités et de ses produits mais aussi de sa progression. Le rapport présente les réalisations de l'année 2021 ainsi que la trajectoire ambitieuse que METEX se propose de suivre.



La raison d'être de METEX :

Contribuer à la nécessaire transition écologique en innovant pour produire et commercialiser autrement des ingrédients fonctionnels bas carbone qui entrent dans la fabrication des produits de grande consommation.

Cette démarche de publication vérifiée par un organisme tiers indépendant a été faite de façon volontaire au vu de l'importance que METEX porte aux enjeux du Développement Durable.

1.3. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Facteurs de risques

METEX exerce son activité dans un environnement évolutif comportant de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle.

La section V « Analyse des facteurs de risques » du rapport de gestion figurant au sein du rapport financier annuel 2021 est complétée d'un nouveau facteur de risques liés à l'évolution des coûts de l'énergie présenté ci-après, étant précisé que la Société considère que les autres risques présentés dans le rapport de gestion figurant au sein du rapport financier annuel 2021 demeurent applicables à la date du présent rapport semestriel d'activité.

A la date du présent rapport semestriel d'activité, chacun des facteurs de risques relatif au Groupe, qu'il soit développé ci-après ou à la section V du rapport de gestion figurant au sein du rapport financier annuel 2021, est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats, sa réputation ou ses parties prenantes. Chacun de ces risques est spécifique au Groupe et est classé, en fonction de son degré de criticité, dans la catégorie susmentionnée pertinente.

La probabilité d'occurrence de chacun des facteurs de risques relatifs au Groupe et son impact, évalués sur trois niveaux (« limité », « modéré » et « élevé »), sont présentés dans le tableau ci-dessous, étant précisé que l'appréciation faite par le Groupe tient compte des mesures de gestion des risques et peut être modifiée à tout moment, notamment en raison de la survenance de faits nouveaux exogènes ou propres à elle.

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque	Degré de criticité
Technologies utilisées			
Risques liés à l'industrialisation de l'activité	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés aux installations industrielles	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés aux activités de biotechnologies	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés aux polices d'assurance de la Société	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés au développement de technologies concurrentes	Limité	Modéré	Limité

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque	Degré de criticité
Opérations			
Risques liés à la volatilité des prix de vente des acides aminés de commodité	Elevé	Elevé	Elevé
Risques liés à l'évolution des coûts de l'énergie	Elevé	Elevé	Elevé
Risques liés à la matière première « sucre »	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés aux opérations de croissance externe	Modéré	Elevé	Elevé
Risques liés à la dépendance à l'égard de partenaires contractuels clés	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés à des crises sanitaires type Covid-19	Elevé	Modéré	Modéré
Réglementation			
Risques liés à l'interdiction de la vente de co-produits issus de micro-organismes génétiquement modifiés	Limité	Elevé	Modéré
Risques liés au durcissement des contraintes imposées aux établissements classés « Seveso »	Elevé	Limité	Modéré
Risques liés à l'abaissement des protections douanières et réglementaires de l'Union Européenne vis-à-vis des importations asiatiques	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés au durcissement des contraintes liées à l'enregistrement des produits	Modéré	Limité	Limité
Propriété Intellectuelle			
Contrefaçon des droits de propriété intellectuelle de la Société par des concurrents	Elevé	Elevé	Elevé
Protection physique des souches de fermentation	Modéré	Elevé	Modéré

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque	Degré de criticité
Contestation de la liberté d'exploitation (Freedom To Operate) de la Société	Limité	Elevé	Modéré
Actions			
Risque lié à la volatilité et à la liquidité	Modéré	Elevé	Elevé
Risque lié à la dilution	Modéré	Modéré	Modéré

Risques liés à l'évolution des coûts de l'énergie (nouveau facteur de risques)

a) Identification des risques

Les activités industrielles du Groupe, dont certaines sont fortement consommatrices d'énergie, comme la production d'acides aminés par fermentation à destination du marché de la nutrition animale, pourraient être affectées par une hausse significative des coûts de l'énergie (gaz naturel et électricité) pouvant découler de facteurs indépendants de la volonté de la Société, notamment : variations de l'offre et de la demande ou du taux de change, conjoncture économique, événements géopolitiques, cours du pétrole, conditions climatiques, catastrophes naturelles, contrôles étatiques, évolution de la réglementation.

En outre, le Groupe pourrait également être affecté par la répercussion d'une hausse significative des coûts de l'énergie subit par ses fournisseurs sur le prix d'achat de ses matières premières agricoles.

Enfin, la capacité du Groupe à répercuter les augmentations de ces coûts auprès de ses propres clients dépend, pour une grande partie, de conditions de marchés ainsi que des usages commerciaux. Même en cas de répercussion par le Groupe, cette dernière peut n'être répercutée que partiellement et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps.

Ainsi, une hausse significative des coûts de l'énergie subit par le Groupe et/ou ses fournisseurs et l'incapacité du Groupe à répercuter immédiatement et/ou intégralement à court terme cette hausse auprès de ses clients, pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats, les perspectives ou le cours des actions de la Société.

b) Gestion des risques

Le Groupe met en place des opérations de couverture d'une partie des risques liés au coût de l'énergie. Il ne peut toutefois garantir que ces couvertures, qui représentent elles-mêmes un coût pour le Groupe, permettront de couvrir intégralement les coûts supplémentaires engendrés par les hausses futures des prix de l'énergie.

Transactions entre parties liées

Les transactions avec des parties liées sont décrites en annexe dans les notes sur les états financiers IFRS du rapport de financier semestriel (note 20).

1.4. PERSPECTIVES

□ Poursuite de la stratégie de valeur dans un contexte offrant peu de visibilité

Dans un contexte global toujours exigeant et contraint, METEX reste mobilisé pour défendre sa trésorerie et ses résultats. Dans cette perspective, le Groupe reste attentif à l'évolution de la hausse des coûts de l'énergie ainsi qu'aux difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières qui impactent actuellement l'ensemble des acteurs de la filière nutrition animale. Le Groupe ne peut garantir que ses activités, ses résultats et sa trésorerie ne seront pas impactés si l'environnement du second semestre demeurerait fortement inflationniste.

Comme évoqué, une revalorisation des tarifs de vente de l'ensemble de son portefeuille produits est d'ores et déjà mise en œuvre. Elle devrait favoriser les ventes de sa filiale METEX NØØVISTAGO dès le 1^{er} trimestre 2023. A cet égard, l'engagement du Groupe de positionner l'ensemble de sa gamme sur les bénéfices d'une offre bas carbone constitue un atout auprès des clients, tous mobilisés autour des objectifs européens visant de nouveaux standards de performances.

1.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

□ Mise à l'honneur des gammes INNEUS® et NOOVALIFE™ lors du SPACE 2022, salon international consacré aux pratiques et enjeux d'avenir du monde de l'élevage

Le 16 septembre 2022, le Groupe a annoncé avoir finalisé l'analyse des cycles de vie (ACV) de l'ensemble de ses acides aminés permettant de les positionner dans une offre bas-carbone afin de répondre aux enjeux de la filière animale en matière de décarbonation. Les résultats de cette étude ont démontré que l'origine de la production a un impact significatif sur l'empreinte carbone des acides aminés : la production française – bas carbone – a un impact environnemental en moyenne 5 fois inférieur à une production chinoise. Cette offre d'acides aminés bas-carbone, baptisée NOOVALIFE™, est produite et commercialisée via la marque METEX ANIMAL NUTRITION. Le Groupe a précisé que cette démarche s'inscrit dans la stratégie du plan de transformation de METEX visant à orienter les productions du site d'Amiens vers des spécialités à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, avec cette démarche, le Groupe a indiqué avoir été lauréat du concours INNOV'SPACE organisé par le salon international de l'élevage - le SPACE 2022 – récompensant les meilleures innovations en élevage. Le Groupe a également été récompensé pour sa gamme INNEUS® lancée en avril 2022 et visant destinée à renforcer l'intégrité de la barrière intestinale, promouvoir le système immunitaire et réduire le stress oxydatif des volailles et des porcs.



□ Adaptation temporaire du volume de production d'acides aminés sur son site d'Amiens.

Le 21 septembre 2022, le Groupe a indiqué que sa filiale METEX NØØVISTAGO avait entamé une consultation de ses instances représentatives du personnel en vue d'adapter temporairement le volume de production d'acides aminés sur son site d'Amiens. Cette flexibilité de l'outil de production contribuera à permettre au Groupe de faire face aux impacts persistants du contexte économique actuel. L'activité commerciale continuera, quant à elle, de fonctionner normalement.

La modulation temporaire de l'activité et les stocks dont dispose METEX NØØVISTAGO lui permettront d'honorer les demandes de ses clients au cours des prochains mois.

□ Crédit syndiqué : Levée de 22 M€ du crédit revolving

Afin de couvrir son besoin en fonds de roulement dans le contexte économique actuel très dégradé, le Groupe a tiré au 30 juin 2022, un montant de 12 M€ sur l'enveloppe de 30 M€ disponible aux termes de son contrat revolving mis en place en mai 2022 (voir le paragraphe « Signature d'un Term Sheet puis d'une Convention de Crédits pour un financement syndiqué de 100 M€ visant à soutenir la croissance du Groupe » dans la section 1.2 « Faits marquants de la période » du présent rapport semestriel d'activité). Depuis le 30 juin 2022, le Groupe a tiré un montant supplémentaire de 10 M€ sur ce contrat.



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2022

✓
METABOLIC
EXPLORER

2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 2022

Sommaire

Comptes consolidés au 30 juin 2022

(en K euros)

Etat du résultat consolidé	3
Etat du résultat global consolidé.	4
Bilan consolidé.	5
Tableau de flux de trésorerie	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Notes sur les états financiers	8

Etat du résultat consolidé

	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Chiffre d'affaires	3	129 265	36 572
Autres produits de l'activité		645	555
Coûts des produits vendus		-121 222	-36 101
Frais de recherche et développement	5	-4 527	-2 876
Frais commerciaux		-8 945	-2 546
Frais administratifs		-6 989	-5 064
Autres charges opérationnelles		-976	-366
Résultat opérationnel courant		-12 749	-9 826
Produits opérationnels non courants	6	0	88 002
Charges opérationnelles non courantes	6	-490	-1 244
Résultat opérationnel		-13 239	76 932
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		727	-73
Coût de l'endettement financier brut		-2 904	-402
Coût de l'endettement financier net		-2 176	-474
Charge (-) / Produit d'impôt		-3 000	199
Résultat net		-18 415	76 656
<i>Dont Part du Groupe</i>		<i>-18 415</i>	<i>78 749</i>
<i>Dont Part des minoritaires</i>			<i>-2 093</i>
Résultat net par action (en euros)	7	-0,50	2,62
Résultat net dilué par action (en euros)	7	-0,47	2,37

Etat du résultat global

	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Résultat net	-18 415	76 656
Autres éléments du résultat global	0	0
Résultat net global	-18 415	76 656
Dont :		
<i>Part revenant au Groupe</i>	<i>-18 415</i>	<i>78 749</i>
<i>Part revenant aux minoritaires</i>		<i>-2 093</i>

Bilan consolidé

	Notes	30.06.2022	31.12.2021 (*)
Actif			
Actifs incorporels	8.1	15 152	15 438
Actifs corporels	8.2	84 313	82 550
Actifs financiers non courants		672	423
Impôts différés actifs	14	6 323	9 323
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		106 460	107 735
Stocks	9.3	89 128	51 264
Créances clients et comptes rattachés	9.1	40 425	40 670
Créances d'impôt courant			200
Autres actifs non financiers courants		12 060	8 289
Actifs financiers courants	10	13 730	15 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	4 955	27 584
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		160 298	143 698
TOTAL ACTIF		266 758	251 433
Passif			
Capital		4 383	4 383
Primes		133 172	133 172
Réserves légales		212	212
Autres réserves		15 993	-64 972
Résultat net (part du Groupe)		-18 415	82 618
Capitaux propres (part du Groupe)		135 345	155 413
Résultat net (part des minoritaires)			-2 093
Réserves (part des minoritaires)			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		135 345	153 320
Dettes bancaires et autres dettes financières non courantes		27 339	24 100
Provisions non courantes	13	10 058	10 008
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		37 398	34 108
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	11	16 598	4 285
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 565	44 137
Autres passifs courants	15	12 853	15 583
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		94 015	64 004
TOTAL PASSIF		266 758	251 433

* Le bilan au 31/12/2021 tient compte de la révision définitive des valeurs bilantielles de l'allocation du prix d'acquisition de METEX NOOVISTAGO (Cf note 1 Faits marquants du 1^{er} semestre 2022)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	1er semestre 2022	1er semestre 2021	Exercice 2021 (*)
Résultat net consolidé	-18 415	76 656	80 525
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	6 302	1 446	3 240
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	976	366	1 465
Autres charges calculées	33	55	-44
Variation des impôts différés	3 000	0	-8 529
Plus ou moins value de cessions	433	27	1 385
Badwill	0	-88 002	-87 572
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-7 672	-9 452	-9 529
Coût de l'endettement financier brut	362	218	501
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	-7 310	-9 234	-9 028
Variation du poste stocks	-37 864	3 304	-1 448
Variation du poste clients	245	10 169	4 959
Variation du poste fournisseurs	20 428	-4 695	8 291
Variation des autres actifs et passifs courants	-5 074	8 008	1 550
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-22 266	16 786	13 352
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-29 576	7 552	4 323
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)	-1 287	-917	-2 081
Crédit d'impôt Recherche et subventions d'investissement	1 072	2 231	3 832
Acquisitions autres immobilisations	-6 188	-6 508	-13 598
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	-1 639	-4 460	-4 783
Acquisition/Diminution d'actifs financiers	-131	-8 216	-39 245
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	0	-1 943	-1 943
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 172	-19 814	-57 819
Augmentation de capital	0	2 716	57 468
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	17 982	11 278	12 971
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	-326	-189	-481
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-1 982	-6 199	-7 997
Autres impacts liés au financement	-552	269	938
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	15 122	7 874	62 898
Incidence des variations de cours des devises	0		0
Variation de trésorerie	-22 627	-4 387	9 403
Trésorerie d'ouverture	27 584	18 181	18 181
Trésorerie de clôture	4 955	13 714	27 584

(*) L'exercice 2021 tient compte de la révision définitive des valeurs bilantielles de l'allocation du prix d'acquisition de METEX NOOVISTAGO (Cf note 1 Faits marquants du 1^{er} semestre 2022)

Variation des capitaux propres consolidés

		Capital	Primes	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Autres éléments du résultat global	Total Part du Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres	31.12.2020	2 781	77 305	41 280	-8 932	-176	-21	-114		29 563	18 632	48 195
Dividendes				0						0		0
Augmentation de capital		218	2 497							2 716		2 716
Paiement en actions										0		0
Affectation du résultat				-8 932	8 932					-0		-0
Résultat net global de la période					78 749					78 749	-2 093	76 656
Titres auto-détenus						267				267		267
Autres mouvements		0		401						401		401
Capitaux propres	30.06.2021	3 000	79 803	-49 811	78 749	91	-21	-114	0	111 696	16 539	128 234
Dividendes				0						0		0
Augmentation de capital		1 383	53 369							54 752		54 752
Paiement en actions										0		0
Affectation du résultat				0	0					0		0
Résultat net global de la période					3 869		123	44	-167	3 869	0	3 869
Titres auto-détenus						221				221		221
Autres mouvements		0		-15 126						-15 126	-18 632	-33 757
Capitaux propres	31.12.2021	4 383	133 172	-64 936	82 618	312	102	-70	-167	155 413	-2 093	153 320
Dividendes				0						0		0
Augmentation de capital		0	0							0		0
Paiement en actions										0		0
Affectation du résultat				80 525	-82 618					-2 093	2 093	0
Résultat net global de la période					-18 415					-18 415		-18 415
Titres auto-détenus						132				132		132
Autres mouvements		0		308						308		308
Capitaux propres	30.06.2022	4 383	133 172	15 896	-18 415	444	102	-70	-167	135 345	0	135 345

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

Les capitaux propres au 31 décembre 2021 tiennent compte de la révision définitive des valeurs bilantielles de l'allocation du prix d'acquisition de METEX NOOVISTAGO (Cf note 1 Faits marquants du 1er semestre 2022).

Notes sur les états financiers au 30 juin 2022

Note 1 – Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2022.....	9
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation.....	11
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	11
2.3 – ESTIMATION DE LA DIRECTION	11
2.3 – PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT GLOBAL DANS LES COMPTES SEMESTRIELS	12
2.3.1 – <i>Frais de recherche et développement et brevets</i>	12
2.3.2 – <i>Tests de dépréciation</i>	13
2.3.3 – <i>Impôt sur le résultat</i>	13
2.3.4 – <i>Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité</i>	14
<i>Ventes de produits finis :</i>	14
<i>Ventes de marchandises :</i>	14
<i>Contrats de prestations d'assistance</i>	14
<i>Contrats de prestations de service</i>	15
2.3.5 – <i>Stocks</i>	15
2.3.6 – <i>Provisions, actifs et passifs éventuels</i>	15
2.3.7 – <i>Regroupements d'entreprise</i>	16
2.4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION / METHODES DE CONSOLIDATION	16
Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité.....	18
Note 4 – Charges de personnel	18
Note 5 – Frais de recherche et développements.....	18
Note 6 – Charges et produits opérationnels non courants.....	19
Note 7 – Résultat par action	19
Note 8 – Actifs non courants.....	20
8.1 – ACTIFS INCORPORELS	20
Note 9 – Actifs courants (hors trésorerie)	21
9.1 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS	21
9.2 – AUTRES ACTIFS COURANTS	22
9.3 – STOCKS	22
Note 10 – Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants	23
Note 11 – Trésorerie nette d'endettement	23
11.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	24
11.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	24
Note 12 – Paiements en actions	24
Note 13 – Provisions courantes et non courantes.....	25
Note 14 – Impôts différés	26
Note 15 – Autres passifs courants.....	26
Note 16 – Actifs & passifs éventuels.....	27

Note 17 – Instruments financiers.....	27
Note 18 – Effectifs	27
Note 19 – Engagements hors bilan	27
Note 20 – Informations sur les parties liées	28
20.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	28
20.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT	28
20.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN.....	28
Note 21 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers.....	29
Note 22 : Evénements postérieurs à la clôture.....	29

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés résumés établis aux normes IFRS au 30 juin 2022 et préparés en conformité avec IAS 34 « Information Financière Intermédiaire »

METabolic EXplorer (METEX) est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur opérationnel. Le secteur d'activité est le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production d'ingrédients fonctionnels. Elle a un seul secteur géographique : le monde.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2022.

Note 1 – Faits marquants du 1^{er} semestre 2022

Le 1^{er} semestre 2022 a été marqué par :

➤ Contexte économique

L'activité du Groupe s'inscrit actuellement dans un environnement soumis à de fortes pressions inflationnistes affectant plus particulièrement le coût des matières premières agricoles et des énergies sur fond de conflit en Ukraine.

Ainsi, la hausse généralisée des coûts supportée par nos clients fabricants d'aliments et par les éleveurs, de même que la difficulté à répercuter cette hausse sur les prix de vente des produits de l'élevage auprès du consommateur final, pèsent ainsi sur le marché de la nutrition animale et sur le volume des ingrédients consommés. La situation sanitaire est également difficile avec la survenance, au cours des premiers mois de 2022, d'un épisode d'influenza aviaire d'une forte intensité qui a affecté les élevages du Sud-Ouest et du bassin vendéen en France, mais aussi dans les bassins de production en Italie et en Pologne. La sortie de cette crise tardant à se matérialiser, la réduction du nombre d'animaux dans les élevages participe à l'effritement de la demande en acides aminés. A cette situation de tarissement de la demande s'ajoute les conséquences des contextes géopolitiques et macroéconomique qui entraînent une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières depuis le début de l'année.

Ces éléments de contexte ne sont pas sans conséquences sur l'activité du Groupe, ses résultats et la consommation de cash sur le premier semestre. Fort de ces constats, le Groupe travaille avec ses partenaires pour apprécier les moyens à mettre en œuvre en réaction à cette situation conjoncturelle et est confiante dans sa capacité à trouver les leviers lui permettant de restaurer la rentabilité dans ce contexte économique incertain.

Des mesures ont ainsi été prises avec notamment la consultation des instances représentatives du personnel en vue d'adapter temporairement le volume de production d'acides aminés sur le site d'Amiens. Cette flexibilité de l'outil de production contribuera à permettre au Groupe de faire face aux impacts persistants du contexte économique actuel (difficultés de la filière élevage et contexte inflationniste très volatil sur les matières premières et l'énergie en particulier).

Le Groupe est également pleinement mobilisé dans le développement de ses produits avec le lancement et la mise en commercialisation d'INNEUS®, nouvelle gamme de produits à base d'ingrédients fonctionnels destinée à la nutrition animale. Cette gamme de produits sera développée par METEX NØØVISTAGO sur le site d'Amiens.

Par ailleurs, le plan de transformation du site d'Amiens, affiné par des premières études d'ingénierie menées depuis l'acquisition, permettra au Groupe de disposer de nouvelles capacités de production d'acides aminés et autres produits de spécialités issus de la plateforme ALTANØØV.

A ce titre, un financement syndiqué à hauteur de 100 M€ a été obtenu en mai 2022. Ce dernier va contribuer à financer les plans d'investissement du Groupe précédemment annoncés et correspondant à un montant de 70 M€ sur quatre ans, ainsi qu'à renforcer les besoins généraux.

➤ **Acquisition d'Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue depuis Metex NoovistaGo)**

Pour rappel, le 14 avril 2021, la Société a signé un contrat ferme d'achat d'actions sans condition suspensive portant sur 100% des titres d'Ajinomoto Animal Nutrition Europe (AANE). Le contrat d'acquisition prévoyait un prix d'acquisition de 15 M€.

Au 31 décembre 2021, le prix d'acquisition avait été alloué aux actifs et passifs identifiables sur la base des justes valeurs estimées, conduisant à reconnaître un badwill de 89 M€.

Il s'agissait d'une affectation préliminaire du prix d'acquisition dans la mesure où le délai d'affectation de 12 mois n'était pas échu au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2022, la Direction a affiné la juste valeur des éléments bilantiels ce qui a conduit à ajuster le badwill d'un montant de 1.5 M€. En pratique, les ajustements réalisés sur les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise au cours de la période d'évaluation ont été effectués de manière rétrospective, c'est-à-dire comme si les évaluations définitives avaient été obtenues dès l'origine. Cela se traduit par les éléments suivants :

Bilan	31.12.2021 Publié	31.12.2021 Ajusté	Ajustement du badwill
Total des actifs non courants	107 735	107 735	-
Total des actifs courants	142 698	142 698	-
TOTAL ACTIF	251 433	251 433	-
Total Capitaux propres	154 820	153 320	-1 500
Total des passifs non courants	32 608	34 108	1 500
Total des passifs courants	64 004	64 004	-
TOTAL PASSIF	251 433	251 433	-

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022 ont été établis en conformité à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS, publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptée par la Commission Européenne au 30 juin 2021. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée. Les états financiers résumés ne comprennent pas l'ensemble des informations requises par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le rapport financier annuel. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, à l'exception de celles liées aux normes, amendement et interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2022 et des comptes comparatifs 2021 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) au 30 juin 2022 et qui sont applicables obligatoirement. Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes semestriels du Groupe ; Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2022, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne.

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les évènements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites au paragraphe 2.3 de l'annexe des comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2021. Aucune modification significative n'est intervenue au 30 juin 2022.

Le Groupe, pendant ce premier semestre, n'est pas soumis à des variations saisonnières. Toutefois, les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2022.

2.3 – Estimation de la Direction

L'établissement des états financiers implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées

évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les projets de développement en cours (tests de dépréciation, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés),
- l'activation des impôts différés sur les déficits fiscaux reportables,
- la détermination du badwill,
- et à un moindre niveau sur le calcul des provisions et la valorisation des BSPCE et des autres avantages donnant accès au capital du Groupe.

La comptabilisation du chiffre d'affaires selon les dispositions de la norme IFRS 15 n'a pas fait appel à des estimations sur les exercices présentés.

Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

2.3 – Principes d'établissement de certains postes du bilan et du résultat global dans les comptes semestriels

Les informations communiquées ci-après en annexe portent uniquement d'une part sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances de METabolic EXplorer, et d'autre part sur les adaptations des règles comptables et estimations aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34.

2.3.1 – Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le montant immobilisé correspond aux frais engagés répondant aux critères de la norme moins les subventions et le crédit d'impôt recherche rattachés à ce projet.

Les frais cessent d'être activés lorsque la souche est arrivée à un stade de développement défini par la direction du Groupe.

L'amortissement des frais de R&D démarre soit au début de l'industrialisation des procédés soit au moment où les produits fabriqués sous licence commenceront à générer du chiffre d'affaires.

L'appréciation des critères est réalisée sur la base des informations existantes au 30 juin 2022.

2.3.2 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour la clôture annuelle, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée, comme indiqué en note 2.11 de l'annexe comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de la clôture semestrielle, les tests de dépréciation font l'objet d'une actualisation en fonction des évolutions des paramètres (coût des matières premières, prix de vente, taux d'actualisation...) en cas d'indice de perte de valeur. Par ailleurs, les actifs ou groupe d'actifs significatifs pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié font eux aussi l'objet d'un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Les tests de dépréciation sont uniquement réalisés en fonction du critère de valeur d'utilité.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation (calcul du wacc,...) n'ont pas été modifiés par l'application de la norme IFRS 16, l'impact étant considéré comme non significatif.

2.3.3 – Impôt sur le résultat

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences temporaires taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs ou en tenant compte des possibilités d'optimisations fiscales à l'initiative du Groupe.

Cette probabilité est appréciée en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, retenues par prudence dans la limite de 5 ans (à compter de la date de commercialisation pour certains projets spécifiques). Le Groupe a opté pour le traitement du crédit impôt recherche en subvention et non en impôt dans l'attente d'une position des organismes de normalisation sur le sujet. Par conséquent :

- la partie du crédit d'impôt recherche, liée aux projets de développement activés, est présentée en diminution des montants activés.
- la partie du crédit impôt recherche, liée aux dépenses maintenues en charges, est présentée en autres produits de l'activité.

Le crédit impôt recherche est estimé au 30 juin 2022 en fonction des dépenses engagées à cette date, et considérées comme éligibles.

Le Groupe a qualifié, comme en 2021, la contribution économique territoriale de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés, dans l'attente d'une position de l'ANC saisie sur le sujet.

Les règles exposées ci-dessus sont identiques à celles appliquées en 2021.

2.3.4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », appliquée par le Groupe depuis le 1er janvier 2018, pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat,
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- La détermination du prix global du contrat,
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

Les règles de constatation du chiffre d'affaires relatives aux contrats clients en cours sur les exercices présentés sont détaillés ci-après :

Ventes de produits finis :

La vente de produits finis correspond à la vente d'acides aminés et dérivés.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison.

Ventes de marchandises :

Elles correspondent à des ventes de biens achetés en l'état et revendu sans aucune transformation.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison.

Contrats de prestations d'assistance

Ces contrats correspondent à des prestations d'assistance effectuées sur une période donnée par les experts de la société, réalisées de manière continue. La facturation et les règlements sont effectués de manière périodique, principalement mensuellement.

L'analyse effectuée conformément à la norme IFRS 15 a conduit à identifier une seule obligation de performance, et constater le chiffre d'affaires à l'avancement, comme le prévoit la norme IFRS 15.35 (a), car le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par les prestations de METEX au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Les revenus sont ainsi constatés en fonction de la réalisation des prestations de services, qui en pratique correspond aux montants facturés.

METabolic EXplorer intervient en tant que principal vis-à-vis de son client. Il n'existe pas de composante variable en fonction de l'atteinte de performances.

Contrats de prestations de service

La société fournit des prestations de services de recherche et développement à ses clients. Ces services sont réalisés dans le cadre de travaux de développement portant sur des souches et/ou procédés. Le chiffre d'affaires au titre de ces prestations est reconnu à l'avancement, le client bénéficiant du service au fur et à mesure que la société réalise les travaux. L'avancement est mesuré par les coûts.

Autres produits de l'activité

Les autres produits sont constitués principalement des subventions d'exploitation et du crédit d'impôt recherche (cf. note 3), qui ne rentrent pas dans le champ de la norme IFRS 15.

Le Groupe bénéficie de subventions d'exploitation, versées par des organismes, destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. La fraction des subventions liées à des projets de développement activés est présentée en diminution des coûts activés.

2.3.5 – Stocks

Selon la norme IAS 2, les stocks sont des actifs destinés à être vendus, ou entrant dans un processus de production.

Les stocks des matières premières, des marchandises et des approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis ou en cours de production sont valorisés à leur coût de production.

Pour les matières premières et marchandises, les sorties sont chiffrées au prix moyen pondéré, pour les produits finis, elles sont valorisées au premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur réalisable d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée, des indices de pertes de valeur sont pris en compte, comme la rotation ou l'obsolescence des produits.

2.3.6 – Provisions, actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Compte tenu de l'impact non significatif, la provision pour engagements de retraite n'a pas été actualisée au 30 juin 2022.

2.3.7 – Regroupements d’entreprise

Le Groupe applique la norme IFRS 3 « Regroupements d’entreprises » à l’achat d’actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L’acquisition d’actifs ou de groupes d’actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs.

Lorsque le Groupe obtient le contrôle d’une entreprise acquise, le regroupement d’entreprise est comptabilisé selon la méthode de l’acquisition à la date de prise de contrôle, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée :

- les actifs identifiables acquis, les passifs et les passifs éventuels assumés sont évalués à leur juste valeur ;
- les intérêts minoritaires détenus dans l’entreprise acquise sont évalués soit à leur quote-part dans l’actif net identifiable de l’entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition ;
- la contrepartie transférée, incluant le cas échéant le montant des contreparties éventuelles, est valorisée à la juste valeur ;
- les coûts directs liés à l’acquisition sont comptabilisés en charges de la période.

À la date d’acquisition, les écarts d’acquisition sont inscrits au bilan consolidé comme la différence entre :

- d’une part, la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires de l’entreprise acquise et de la juste valeur de la participation antérieurement détenue ; et,
- d’autre part, la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs et des passifs éventuels assumés.

L’écart d’acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

La date de l’acquisition est la date à laquelle le groupe obtient effectivement le contrôle de l’entreprise acquise.

Le prix d’acquisition de l’entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d’acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l’acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l’acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L’acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l’achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d’acquisition.

2.4 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

Conformément à l’IFRS 10, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidante (METabolic EXplorer) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits.

Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision. Lorsque le pourcentage de contrôle de la société METabolic Explorer dans les sociétés appartenant au périmètre de consolidation est supérieur à 50 %, représentant un contrôle exclusif, la méthode de consolidation utilisée est la méthode de l'intégration globale. Pour les sociétés dont le pourcentage de contrôle est inférieur à 50 %, la méthode de consolidation utilisée est la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe intègre quatre filiales dans ses comptes :

Filiales existantes détenues à 100% :

	Année de création	% détention	% d'intégration
METABOLIC EXPLORER SDN.BHD.			
50100 Kuala Lumpur - Malaisie	2010	100%	100%
BTL SAS			
63360 Saint Beuzire - France	2015	100%	100%
METEX NOOVISTA SAS			
57501 Saint Avold - France	2018	100,0%	100%
METEX NOOVISTAGO SAS			
80 084 Amiens - France	2021	100,0%	100%

Transactions intragroupes :

Les transactions intragroupes (achats, ventes, marges internes, dividendes,...) sont éliminées en consolidation.

Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Ventes de produits finis ⁽¹⁾	107 434	31 263
Ventes de marchandises ⁽²⁾	21 556	4 959
Contrats de prestations de service	275	350
Chiffre d'affaires	129 265	36 572
Subventions	27	2
C.I.R. & autres crédits d'impôts ⁽³⁾	618	552
Autres produits de l'activité	645	555

(1) Dont 104 M€ réalisés par la nouvelle filiale Metex NØØVISTAGO

(2) Réalisé à 100% par Metex NØØVISTAGO

(3) Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts, notamment le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

Note 4 – Charges de personnel

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Avantages à court terme (salaires)	-11 422	-6 043
Avantages à court terme (charges sociales)	-5 267	-2 352
Salaires et charges	-16 689	-8 395
Salaires et charges de développement immobilisés	496	367
Juste valeur des avantages payés en actions	-976	-366
TOTAL	-17 169	-8 394

Note 5 – Frais de recherche et développements

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Frais de recherche et développement	-5 741	-3 720
Frais de développement activés	1 214	844
Frais de recherche et développement nets	-4 527	-2 876

Note 6 – Charges et produits opérationnels non courants

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Coûts d'acquisition de METEX NOOVISTAGO	0	-1 107
Autres	-490	-137
Charges opérationnelles non courantes	-490	-1 244
Badwill	0	88 002
Autres	0	0
Produits opérationnels non courants	0	88 002

Note 7 – Résultat par action

Résultat non dilué par action :

	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
1er semestre 2022			
Résultat net par action	-18 415	36 483 268 -	0,50
Résultat net par action non dilué	-18 415	36 483 268	-0,50

	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
1er semestre 2021			
Résultat net par action	76 656	29 224 539	2,62
Résultat net par action non dilué	76 656	29 224 539	2,62

Résultat dilué par action :

	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
1er semestre 2022			
Résultat net par action	-18 415	36 483 268 -	0,50
Option d'achats et bons de souscriptions d'actions	-	781 025	-
Actions gratuites	-	2 202 023	-
Résultat net par action dilué	-18 415	39 466 316	-0,47

Compte tenu de la perte nette dégagée par action au 1^{er} semestre 2022, l'analyse a conduit à considérer que les actions potentiellement dilutives, sont non dilutives en totalité, principalement car elles conduisent à diminuer cette perte nette. Par conséquent le nombre d'actions dilutives est identique au nombre d'actions non dilutives.

Note 8 – Actifs non courants

8.1 – Actifs incorporels

Valeur Brute	31.12.2021	Acquisitions	Cessions	Subvention	30.06.2022
Brevets et frais de développement	24 637	915	-39	-500	25 013
- Actifs PDO/AB	11 042				11 042
- Actifs AG	1 255	853		-500	1 608
- Autres actifs & brevets	12 340	62	-39		12 363
Logiciels et autres immo. Incorp	5 503	1	0	0	5 504
Total Valeur Brute	30 140	916	-39	-500	30 517

Amortissements / provisions	31.12.2021	Dotation	Reprise	Autre	30.06.2022
Brevets et frais de développement	-13 070	-679	25	0	-13 724
- Actifs PDO/AB	-1 648	-271			-1 919
- Actifs AG	0	0			0
- Autres actifs & brevets ⁽¹⁾	-11 423	-408	25		-11 806
Logiciels et autres immo. Incorp	-1 631	-11			-1 642
Total Amortissements / provisions	-14 701	-690	25	0	-15 366
Total Valeur Nette	15 439	226	-14	-500	15 151

(1) Dont 9,2 M€ correspondant à la dépréciation de frais de développement.

8.2 – Actifs corporels

Valeur Brute	31.12.2021	Acquisitions	Cessions	Subvention / Mise en service / Reclassements	30.06.2022
Terrains	12 672	0	0		12 672
Constructions	38 441	23		1 788	40 252
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	42 845	524	-27	1 543	44 885
Immobilisations corporelles en-cours	2 601	5 441		-3 331	4 711
Droit d'utilisation IFRS 16	9 430		-435		8 995
Total Valeur Brute	105 989	5 988	-462	0	111 515

Amortissements / provisions	31.12.2021	Dotation	Reprise	Subvention / Mise en service / Reclassements	30.06.2022
Terrain	-14	-9	0	0	-23
Constructions	-6 620	-1 062	0	0	-7 683
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	-15 656	-2 323		0	-17 979
Droit d'utilisation IFRS 16	-1 150	-397	28	0	-1 519
Total Amortissements	-23 440	-3 791	28	0	-27 203
Total Valeur Nette	82 550	2 196	-434	0	84 313

Note 9 – Actifs courants (hors trésorerie)

Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du fait que les actifs courants sont très supérieurs aux passifs courants.

9.1 – Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

	30.06.2022	31.12.2021
Valeur brute	40 425	40 670
Provision clients	0	0
Valeur nette	40 425	40 670

9.2 – Autres actifs courants

	30.06.2022	31.12.2021
CIR	2 547	1 688
Charges constatées d'avance	5 447	2 915
Produits à recevoir		0
Divers	4 193	3 814
Valeur brute	12 187	8 416
Dépréciation	-127	-127
Valeur nette	12 060	8 289

9.3 – Stocks

	Matières premières et autres approvisionnements	En-cours de production	Produits finis	Marchandises	TOTAL
Valeur nette au 31 décembre 2020	169	0	0	0	169
Valeur brute	18 373	3 341	23 549	6 001	51 264
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 373	3 341	23 549	6 001	51 264
Valeur brute	1 624	647	21 759	13 835	37 864
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0
Valeur nette au 30 juin 2022	19 997	3 988	45 308	19 835	89 128

Note 10 –Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants

	30.06.2022	31.12.2021
Comptes courants bancaires et disponibilités	4 955	27 584
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 955	27 584
Concours bancaires créditeurs	1	4
Trésorerie créditrice	1	4
TRESORERIE NETTE	4 954	27 580
Actifs financiers ⁽¹⁾	13 730	15 691
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	13 730	15 691

(1) Actifs financiers placés en 2016 et 2018 à moyen terme, leur valeur nominale étant garantie à l'échéance du placement. Actifs disponibles à tout moment.

Note 11 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	30.06.2022	31.12.2021
- Endettement financier brut	-43 936	-28 380
+ Actif financiers courants	13 730	15 691
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 954	27 580
Trésorerie nette d'endettement	-25 252	14 890

11.1 – Variation de l'endettement financier brut

	30.06.2022	31.12.2021
Endettement financier brut		
Solde à l'ouverture	28 380	14 836
Augmentation de la période	17 982	12 972
Diminution de la période	-2 460	-8 001
Variation de l'actualisation	-3	44
Intérêts courus	36	-24
Entrée de périmètre ⁽¹⁾	0	8 554
Reclassement non courant à courant	0	0
Solde à la clôture	43 936	28 380

⁽¹⁾ l'entrée de périmètre correspond aux données de la filiale acquise sur l'exercice de Metex NØØVISTAGO.

11.2 – Echancier de l'endettement financier

	30.06.2022	31.12.2021
Endettement financier brut	43 936	28 380
A moins d'un an	16 540	2 751
Entre un et cinq ans	16 201	12 718
A plus de cinq ans	11 195	12 912

Note 12 – Paiements en actions

Actions gratuites en cours au 30 juin 2022 :

Au cours de l'exercice, un nouveau plan d'émission d'actions gratuites a été mis en place. Il correspond au 5^{ème} plan du Groupe.

Plan n°5

2.325.623 actions gratuites ont été attribuées par décision du Conseil d'Administration du 29 avril 2021.

Ces actions ont été attribuées en trois tranches :

- Tranche 1 : 1.162.812 actions
- Tranche 2 : 697.687 actions
- Tranche 3 : 465.125 actions

La tranche 1 n'est soumise à aucune condition de performance. Les tranches 2 et 3 sont soumises à des conditions de performance en lien avec l'EBITDA de la Société.

Une charge de 976 k€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Note 13 – Provisions courantes et non courantes

Les provisions non courantes sont détaillées en note 17 – Provisions courantes et non courantes de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

A noter que les provisions non courantes ont été impactées par la modification apportée à la juste valeur des passifs identifiables dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de la filiale Metex NoovistaGo venant matérialiser un risque (cf Note 1 – Faits marquants du 1er semestre 2022).

La provision pour l'engagement de retraite, constatée au 31 décembre 2021, n'a pas été actualisée au 30 juin 2022 (impact non significatif).

Concernant le Litige Malaisie :

La Société avait reçu en mai 2013 une assignation d'une société liée à la société d'ingénierie dont il a été mis fin à la mission par la société malaisienne maître d'ouvrage du projet PDO Bio-XCell, pour dénigrement public, abus de pouvoir et déloyauté à l'occasion du changement de l'organisation de l'ingénierie. Au cours du premier semestre 2015, la société Bio-XCell s'était jointe à la procédure en cours, initiée par la société d'ingénierie à l'encontre de METabolic EXplorer, par le biais d'une intervention volontaire afin de faire valoir ce qu'elle estimait être ses droits dans le cadre de l'arrêt du projet PDO en Malaisie.

Dans le cadre de ce litige, la Société a été condamnée, le 9 mars 2017, par le tribunal de commerce de Lille, à verser une indemnité de 2 563 k€, aux titres de dommages et intérêts. Cette dernière a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2016.

Fin avril 2017, la Société avait reçu une décision rectifiant une erreur de calcul dans l'indemnité déterminée lors du jugement initial. Le jugement rectificatif a porté l'indemnité à 2 820 k€ (soit un complément de + 257 k€).

La Société a constaté cette provision pour litige en provision non courante, cette décision n'était pas assortie de l'exécution provisoire (pas d'obligation de paiement à ce stade) et la Société a fait appel de cette décision défavorable.

Le 23 janvier 2020, la Cour d'appel de Douai avait rendu un arrêt aux termes duquel elle a annulé le jugement de première instance rendu en 2017 par le Tribunal de Commerce de Lille en ce qu'il avait condamné la Société à verser des dommages et intérêts aux autres parties au litige pour un montant de 2 820 k€.

Au 31 décembre 2020, la provision a été maintenue dans les comptes, la Société ayant reçu une notification de pourvoi en cassation en l'encontre de la décision rendue au terme du délai des 2 mois à compter de la notification du jugement.

Le 16 mars 2022, la Cour de cassation a rendu son arrêt. Celui-ci casse partiellement l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Douai le 23 janvier 2020. L'arrêt est cassé seulement en ce qu'il rejette la demande de dommages et intérêts de la société d'ingénierie à l'encontre de la société METabolic EXplorer en réparation de l'atteinte à son image.

En raison de l'écoulement du délai de 2 ans prévu à l'article 528-1 du Code de procédure civile, BIO-Xcell ne serait plus recevable à former un pourvoi contre ledit arrêt et ce indépendamment de la signification de l'arrêt.

Compte tenu de cet arrêt de la Cour de cassation, une reprise de la provision à hauteur de 2 300 K€ a été effectuée au titre de la clôture 2021 (évènement postérieur à la clôture).

Aucune évolution sur le 1^{er} semestre 2022.

Note 14 – Impôts différés

	30.06.2022	31.12.2021
Impôt différé sur déficits reportables	3 140	6 140
Retraitements sur subventions liées aux projets de développements activés	1 518	1 518
Autres impôts différés actifs	2 257	2 257
Impôt différé actif	6 915	9 915
Impôt différé sur juste valeur des dettes financières	0	0
Différences sur durées d'amortissement	-222	-222
Retraitements sur immobilisations corporelles	-370	-370
Impôt différé passif	-592	-592
Impôt différé net	6 323	9 323

La diminution des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables, soit 3 M€ est liée à l'application de la règle de plafonnement des impôts différés constatés. En effet comme indiqué en note 2.18 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les actifs d'impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables ont été constatés en prenant en compte le budget prévisionnel validé par la direction, en pratique sur une durée de 5 ans. L'application de cette règle a conduit à annuler sur l'exercice un montant de 3 M€ d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables.

Note 15 – Autres passifs courants

	30.06.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs	64 565	44 137
Dettes fiscales et sociales	8 148	8 476
Dettes sur immobilisations	1 740	3 378
Autres dettes ⁽¹⁾	2 965	3 729
Total des autres passifs courants	77 417	59 720

⁽¹⁾ En 2016, contribution maximale à reverser à Roquette Frères dans le cadre de la cession de la technologie L-Méthionine. En 2017, le Groupe a versé un montant de 4.1 M€ au titre de cette contribution. La charge à payer est conservée dans les comptes jusqu'à un accord définitif des deux parties.

Note 16 – Actifs & passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels sur la période.

Note 17 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur (sur les placements de trésorerie) ont été constatées en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 18 – Effectifs

	30.06.2022	31.12.2021
Effectif moyen fin de période	466	462

Note 19 – Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)

Non applicable

Engagements hors bilan liés au financement du groupe

Dans le cadre de la souscription du crédit syndiqué, engagement reçu des banques à hauteur de 70 M€ concernant du financement d'investissement et 18 M€ non utilisés au 30 juin 2022 de ligne à court terme de crédit revolving.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe

Autres engagements donnés

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), la Société a souscrit une assurance garantie de passif auprès de Tokio Marine HCC pour couvrir de façon complémentaire certains risques antérieurs à l'acquisition.

Engagements en lien avec des commandes d'immobilisation : 5 053 k€

Autres engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), le vendeur a consenti une garantie de passif pour une durée maximale expirant le 1er mars 2025 et plafonnée à une fraction du prix.

En ce qui concerne la filiale METEX NØØVISTAGO, depuis le 1/01/2013, les quotas de CO2 sont comptabilisés en stock à valeur zéro conformément au modèle économique du règlement 2012-03 de l'ANC. Au 30 juin 2022, le solde des quotas attribués s'élève à 87 988 T au titre de l'ETS-3.

Note 20 – Informations sur les parties liées

20.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

La rémunération brute globale versée au dirigeant s'élève à 439 k€ au 30 juin 2022, et 161 k€ de charges sociales.

Il n'existe aucun autre avantage accordé au dirigeant, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au cours du semestre, il n'y a eu d'actions gratuites accordées au dirigeant (cf note 12) .

20.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic EXplorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

20.3 – Autres transactions réalisées par le Groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 21 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 24 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1^{er} semestre, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

A ce jour, le Groupe n'est pas exposé aux risques pays.

Note 22 : Événements postérieurs à la clôture

➤ Adaptation temporaire du volume de production d'acides aminés sur son site d'Amiens.

Le 21 septembre 2022, le Groupe a indiqué que sa filiale METEX NØØVISTAGO avait entamé une consultation de ses instances représentatives du personnel en vue d'adapter temporairement le volume de production d'acides aminés sur son site d'Amiens. Cette flexibilité de l'outil de production contribuera à permettre au Groupe de faire face aux impacts persistants du contexte économique actuel. L'activité commerciale continuera, quant à elle, de fonctionner normalement.

La modulation temporaire de l'activité et les stocks dont dispose METEX NØØVISTAGO lui permettront d'honorer les demandes de ses clients au cours des prochains mois.

➤ Crédit syndiqué : Levée de 22 M€ du crédit revolving

Afin de couvrir son besoin en fonds de roulement dans le contexte économique actuel très dégradé, le Groupe a tiré au 30 juin 2022, un montant de 12 M€ sur l'enveloppe de 30 M€ disponible aux termes de son contrat revolving mis en place en mai 2022 (voir le paragraphe « *Signature d'un Term Sheet puis d'une Convention de Crédits pour un financement syndiqué de 100 M€ visant à soutenir la croissance du Groupe* » dans la section 1.2 « *Faits marquants de la période* » du présent rapport semestriel d'activité). Depuis le 30 juin 2022, le Groupe a tiré un montant supplémentaire de 10 M€ sur ce contrat.



MET EX NOOVISTA

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2022

✓
METABOLIC
EXPLORER

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

mazars

109 rue Tête d'Or

CS 10363

69451 Lyon Cedex 06

Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et
de commissariat aux comptes
Capital de 5 986 008 euros –
RCS Lyon 351 497 649

 **Exco**

9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu

63057 Clermont-Ferrand

Exco Clermont-FD
Société Anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Capital de 381 510 euros –
RCS Clermont-Ferrand 873 200 182

METabolic EXplorer

Société anonyme

RCS Clermont-Ferrand 423 703 107

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société METabolic EXplorer, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 – Faits marquants du 1^{er} semestre 2022 de l'annexe qui expose les éléments de contexte ayant impacté les comptes du 1^{er} semestre 2022.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes

Mazars
A Lyon, le 30 septembre 2022

Exco Clermont-FD
A Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2022

Emmanuel Charnavel

François Verdier



RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2022

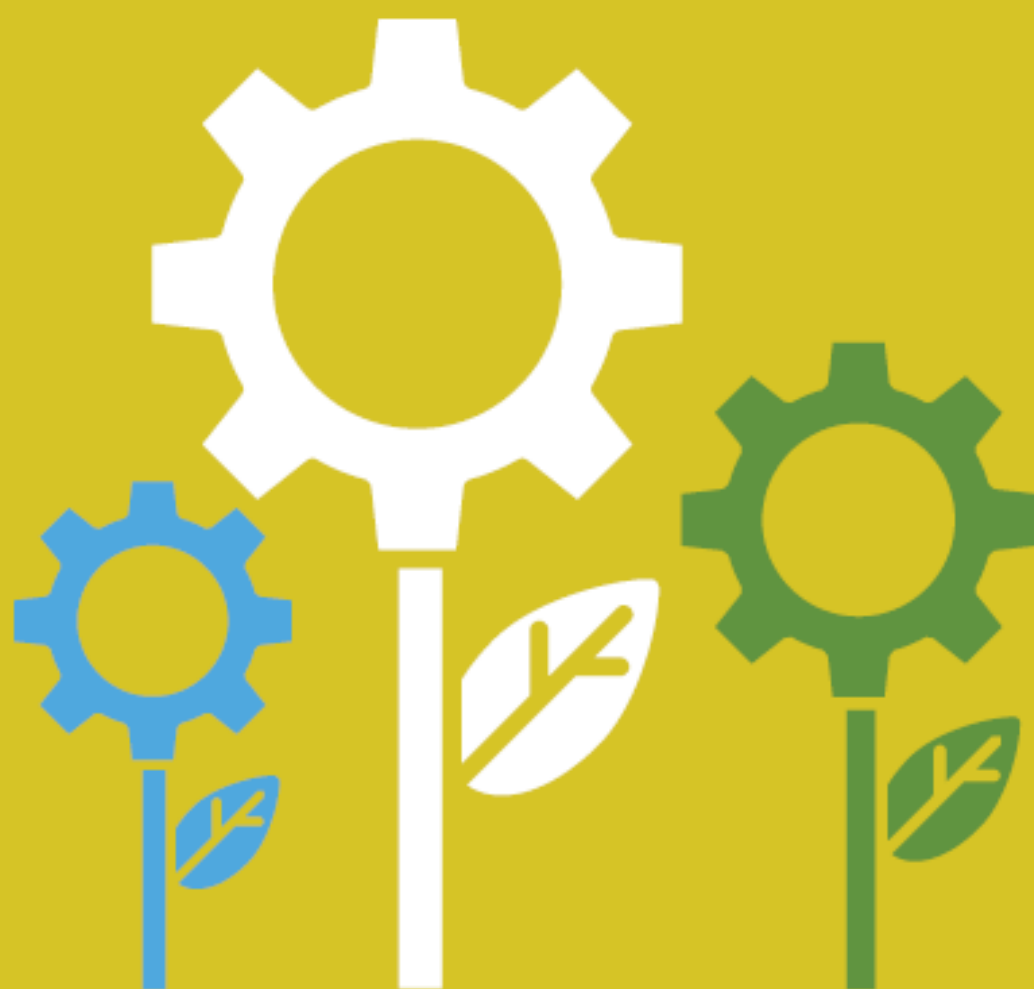
✓
METABOLIC
EXPLORER

4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société METabolic EXplorer et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint-Beauzire, le 30 septembre 2022,

Président directeur général
M. Benjamin Gonzalez



✓
METABOLIC
EXPLORER

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022